



Jean-Jacques Beuchat, prés.
Ch. de Pontenet 4
2735 Malleray

**A tous les présidents
des clubs et centres de FriJuNe Tennis**

Malleray, le 19 décembre 2011

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale annuelle de FriJuNe Tennis

jeudi 26 janvier 2012 à 19h00
à l'hôtel-restaurant La Croisée à Malvilliers
2043 Boudevilliers, canton de Neuchâtel
(plan sous www.lacroisee.ch)

Ordre du jour

1. Ouverture et salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27.01.11 (à consulter sous www.frijune.ch)
4. Rapport du président
5. Rapport du responsable de la relève
6. Rapport de la responsable sport pour tous – 50+
7. Acceptation des rapports et décharge au comité
8. Présentation des comptes 2010/11 (à disposition sur le site 10 jours avant l'AG)
9. Rapport des vérificateurs
10. Acceptation des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs
11. Présentation du budget 2011/12
12. Acceptation du budget 2011/12
13. Elections
 - a) Nomination d'un/e président/e
 - b) Nomination d'un/e vice-président/e
14. Admission club
15. Candidatures des clubs pour les championnats cantonaux d'été 2012 et hiver 2012/13
(à disposition sur le site 15 jours avant l'AG)
16. Distinctions
17. Fixer la prochaine assemblée
18. Divers

L'assemblée sera suivie, comme à l'accoutumée, d'une collation.

Nous vous rappelons que selon l'art 6. dernier alinéa des statuts, la participation à l'assemblée générale est **obligatoire** pour les clubs et les centres. Une amende de frs. 100.- sera perçue en cas d'absence, même excusée.
Pour rappel : une procuration peut être établie et remise à un autre club/centre présent à l'assemblée.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer et vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le président : Jean-Jacques Beuchat